

Faire émerger des champions industriels : Bruxelles prépare un assouplissement majeur des règles sur les fusions d'entreprises

[lesechos.fr/monde/europe/faire-emerger-des-champions-industriels-bruxelles-prepare-un-assouplissement-majeur-des-regles-sur-les-fusions-dentreprises-2226890](https://www.lesechos.fr/monde/europe/faire-emerger-des-champions-industriels-bruxelles-prepare-un-assouplissement-majeur-des-regles-sur-les-fusions-dentreprises-2226890)

Fabienne Schmitt

April 16, 2026



Une réforme des règles de concurrence pourrait redessiner le paysage des fusions en Europe. (Photo iStock)

C'est une petite révolution qui se prépare discrètement à Bruxelles. La Commission européenne planche sur le plus grand assouplissement de ses règles en matière de fusions d'entreprises depuis les années 2000, selon un projet de lignes directrices révélé par le « Financial Times ». Objectif : permettre à l'UE de se doter de véritables champions industriels, capables d'affronter à armes égales les géants américains et chinois.

Finis le réflexe pavlovien qui consistait à voir dans toute consolidation une menace pour le consommateur. Bruxelles entend désormais peser le pour et le contre avec une grille d'analyse profondément renouvelée, intégrant des critères jusque-là relégués au second plan : l'innovation, l'investissement, l'échelle et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Bénéfices « proconcurrentiels »

Concrètement, les nouvelles lignes directrices - qui restent à ce stade sujettes à modification - élargiront sensiblement le périmètre d'analyse de la division antitrust de la Commission. Là où Bruxelles se concentrait presque exclusivement sur l'impact des fusions en termes de pouvoir de fixation des prix, elle devra désormais accorder une attention accrue aux bénéfices dits « proconcurrentiels » d'une consolidation.

[Compétitivité : les Européens s'engagent pour un marché unique renforcé](#)

Le document souligne ainsi que « la croissance et la mise à l'échelle des entreprises afin d'atteindre la taille nécessaire pour être compétitives à l'échelle mondiale peuvent être proconcurrentielles » et avoir un « impact positif » sur l'UE.

Un changement de paradigme que les milieux d'affaires et les banquiers attendaient depuis des années, tant ils se plaignaient que leurs arguments en faveur des synergies industrielles étaient systématiquement balayés au profit de l'évaluation du pouvoir de marché à court terme.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte géopolitique profondément transformé, que Teresa Ribera ne cesse de souligner. Dans un entretien aux « Echos » en novembre dernier, la vice-présidente de la Commission insistait sur la nécessité d'« actualiser les outils de concurrence aux réalités d'aujourd'hui », face à la montée en puissance du numérique et de la transition verte.

Innovation

Il ne s'agit nullement, selon elle, de sacrifier la concurrence sur l'autel de la compétitivité, mais bien de réconcilier les deux. « Mario Draghi n'a pas demandé à se débarrasser de la concurrence pour faciliter les monopoles », rappelait-elle en référence au rapport de l'ancien président du Conseil italien, écartant toute lecture maximaliste.

Pour étayer cette ambition, la Commission s'appuie sur un travail de fond solide : deux consultations publiques menées entre mai et septembre 2025 et une étude économique sur les effets dynamiques des fusions, destinées à évaluer comment une consolidation peut, sur le moyen terme, stimuler l'investissement et l'innovation.

La récente nomination d'Anthony Whelan - ancien conseiller d'Ursula von der Leyen - à la tête de la direction générale de la concurrence de l'UE traduit, elle aussi, cette volonté politique d'imprimer une nouvelle dynamique. Reste à convaincre les Etats membres les plus libéraux et certaines factions au sein même de la Commission, qui redoutent que l'assouplissement des règles ne finisse par pénaliser le consommateur.

La croissance de la Chine résiste malgré la guerre au Moyen-Orient

[lesechos.fr/monde/asi-pacifique/la-croissance-de-la-chine-resiste-malgre-la-guerre-au-moyen-orient-2226691](https://www.lesechos.fr/monde/asi-pacifique/la-croissance-de-la-chine-resiste-malgre-la-guerre-au-moyen-orient-2226691)

Claude Fouquet

April 16, 2026



En Chine, la consommation des ménages a ralenti au mois de mars. (Photo Qu Mingbin/Costfoto/Sipa)

C'était un chiffre attendu pour prendre le pouls de la résilience de l'économie chinoise, après le choc des premières semaines de conflit au Moyen-Orient. Les chiffres publiés ce jeudi matin semblent montrer que, jusqu'à maintenant, la croissance de la deuxième économie mondiale a résisté.

Selon les données du Bureau national des statistiques (BNS), l'économie chinoise a progressé de 5 % en glissement annuel au cours des trois premiers mois de l'année. Une performance supérieure à celle de la fin de 2025 mais aussi aux anticipations des économistes. Ceux interrogés par le fournisseur de données financières Wind anticipaient par exemple une hausse proche de 4,9 %.

Un résultat qui conforte l'objectif de croissance

Cerise sur le gâteau, cette bonne performance conforte Pékin, qui a fixé son objectif de croissance économique annuelle pour 2026 dans une fourchette comprise entre 4,5 % et 5 %. Pour autant, si [les résultats publiés ce jeudi](#) constituent une bonne nouvelle pour les autorités, l'horizon n'est pas totalement dégagé. Le Fonds monétaire international vient d'abaisser légèrement ses prévisions de croissance économique pour la Chine en 2026 à 4,4 %, contre 4,5 %.

La hausse intervient après que l'économie du pays a enregistré, fin 2025, sa plus faible croissance trimestrielle en trois ans (4,5 %). D'autre part, la situation internationale est loin d'être apaisée. Les tensions entre les Etats-Unis et l'Europe sont toujours d'actualité et, surtout, l'issue de la guerre au Moyen-Orient reste floue, en dépit des assurances répétées de Donald Trump.

Une situation que Pékin n'occulte pas, même si, au cours des trois premiers mois de l'année, le BNS note une amélioration des principaux indicateurs de l'économie. « Nous devons être conscients que l'environnement extérieur devient plus complexe et volatil, que le déséquilibre entre une offre abondante et une demande faible reste aigu et que les fondements de la croissance économique restent à consolider », a averti Mao Shengyong, directeur adjoint du BNS.

Accès de faiblesse en mars

Et, de fait, le détail des statistiques publiées ce jeudi ainsi que les chiffres du mois de mars permettent de mesurer la fragilité de la situation actuelle. Et rappellent que l'économie chinoise continue de faire face à une demande intérieure atone et à un repli persistant du marché immobilier. Au premier trimestre, les investissements ont globalement progressé de 1,7 % sur un an, dépassant les anticipations des économistes qui tablaient sur une progression de 1,3 %, mais l'investissement immobilier est toujours dans le rouge, avec une baisse de 11,2 %.

VIDEO - Moyen-Orient : les milliards chinois pris au piège

De son côté, l'investissement privé baisse de 2,6 %. L'activité industrielle, qui avait progressé en janvier et février, a ralenti en mars, pour afficher un rythme de hausse de seulement 5,7 %. Quant à la consommation des ménages, elle n'a progressé que de 1,7 % en mars, après une hausse de 2,8 % au cours des deux premiers mois de l'année. Et, au final, le taux de chômage dans les grandes zones urbaines est légèrement remonté, pour atteindre 5,4 % en mars, contre 5,3 % en février.

De même, si les exportations chinoises sont restées robustes au cours des deux premiers mois de l'année, compensant en partie les difficultés intérieures, elles ont fortement ralenti en mars, selon les données publiées en début de semaine : elles n'ont augmenté que de 2,5 % sur un an, bien loin des 4 % anticipés par les économistes.

Elles ont été touchées de plein fouet par l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières provoquée par la guerre au Moyen-Orient et la perturbation du transport dans le détroit d'Ormuz, principale route maritime

mondiale largement utilisée par les exportateurs chinois.

Pékin pourra toutefois, une fois de plus, [temporiser la mise en oeuvre de mesures de relance budgétaire](#) et d'assouplissement monétaire. Et se concentrer sur une politique privilégiant le soutien à la consommation et la relance des investissements.

Claude Fouquet

Hausses collectives, la fin d'une époque?

SALAIRES Les employeurs veulent réduire la part des augmentations générales dans les négociations salariales, selon la Société suisse des employés de commerce. Le patronat conteste. Retour sur les enjeux des différents modèles de rémunération

JULIE EIGENMANN

«Lors de nombreuses négociations salariales menées en 2026, un débat de fond a émergé: les employeurs souhaitent supprimer ou réduire la part des augmentations salariales générales et miser davantage sur des adaptations salariales individuelles»: C'est ce que déplorait en mars dans un communiqué la Société suisse des employés de commerce, qui couvre notamment les domaines bancaires, des assurances et du commerce de détail. Mais du côté de l'Union patronale suisse, on conteste fondamentalement ladite tendance.

Des prises de position qui amènent à se pencher plus globalement sur les mécanismes de ces différents modèles de hausses salariales, et les enjeux qui les sous-tendent.

Le spectre de l'inflation

A commencer par les observations de chacun: «L'inflation de ces dernières années a amené des augmentations plutôt générales», constate Nicole de Cerjat, juriste et spécialiste du partenariat social à la Société suisse des employés de commerce, qui s'exprime pour les secteurs couverts par l'association. «Mais maintenant qu'elle est plus basse, certains employeurs semblent davantage vouloir consacrer leur budget dédié aux augmentations aux plus méritants ou pour des postes où il est important de présenter un salaire attractif.»

De quoi inquiéter l'association des employés: «Une augmentation générale devrait au moins couvrir le pouvoir d'achat, soit non seulement le renchérissement, mais aussi la hausse des primes d'assurance maladie, poursuit Nicole de Cerjat. Si l'augmentation générale accordée par l'employeur est petite par rapport au renchérissement, cela signifie qu'une partie des employés n'aura pas la garantie que son pouvoir d'achat est maintenu. Si la hausse totale est plus importante et qu'un surplus est donné à certaines personnes

1,2%

C'est le pourcentage de hausse moyenne des salaires convenu entre les partenaires sociaux pour 2025.

0,9%

Cette augmentation salariale est répartie de la façon suivante: +0,9% à titre collectif et +0,4% à titre individuel.

seulement, le problème est moins grave», estime-t-elle.

«Il est trop tôt pour faire le bilan salarial des négociations 2026 et il s'agit de conclusions hâtives», répond Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse. «L'inflation est aujourd'hui très faible, les craintes de hausses salariales insuffisantes sont donc injustifiées. Et beaucoup de conventions collectives de travail suivent l'indice national des prix à la consommation. La marge de manœuvre pour les hausses individuelles est moindre.»

Une «combinaison»

Conserver une combinaison des deux mécanismes en Suisse, collectif et individuel, est optimal pour les employeurs comme pour les employés, défend Marco Taddei.

«Elle permet qu'un employé qui dépasse les objectifs fixés reçoive davantage. C'est un levier de motivation pour les collaborateurs, et de performance pour l'entreprise. Prévoir uniquement des hausses uniformes, ce serait proposer un salaire égal pour un travail inégal.»

Sur le plus long terme, depuis les années 1990, «il y a moins d'indexations automatiques des salaires dans les conventions collectives de travail, et donc, dans les faits, moins d'augmentations collectives», commente Joanna Haupt, qui vient d'achever une thèse de doctorat sur la question du salaire au mérite entre 1945 et 1975. Également secrétaire politique chez Les Vert-e-s, elle s'exprime en tant qu'historienne.

En matière de répartition entre collectif et individuel sur ces vingt

dernières années, quand on se penche sur les principales conventions collectives de travail, «il est difficile de dégager une tendance claire, estime pour sa part Daniel Oesch, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne. En période de pénurie de main-d'œuvre, la part collective tend à être plus élevée; en période d'excédent, les employeurs préfèrent les hausses individuelles.»

Quelques chiffres donc, du côté des principales conventions collectives de travail (CCT): les partenaires sociaux signataires ont convenu pour 2025 (données 2025 communiquées en octobre de la même année) d'une hausse moyenne des salaires effectifs de +1,2%, répartie entre +0,9% à titre collectif et +0,4% à titre individuel. Avec une prévision de renchérisse-

(A STOCKPHOTO/ISTOCKPHOTO/GETTY IMAGES)

Salamin, expert en ressources humaines et consultant en rémunération. Qui rappelle aussi «qu'en dehors des sociétés couvertes par des conventions collectives de travail, dans le privé, la logique, liée au budget de l'entreprise, est très rarement celle d'augmentations générales. Il s'agit en grande majorité de hausses individuelles sur la base de critères traditionnels, comme la contribution de l'employé à l'entreprise et/ou le positionnement comparatif de son salaire.»

Dans le public, deux pratiques cohabitent, précise-t-il. «Dans certains cantons, l'augmentation est automatique liée à l'ancienneté, alors que dans d'autres, elle est au mérite.»

La question de la transparence

Avec le mécanisme individuel se pose la question de la transparence. «Il y a deux catégories, souligne Nicole de Cerjat. Soit l'employeur récompense qui bon lui semble de façon opaque, mais cela peut impliquer du favoritisme, soit il communique sur les critères de hausse.» Les collaborateurs ont toujours des objectifs, donc les critères existent, assure Marco Taddei.

Au-delà de ces dernières années, la question de l'individualisation des salaires est une récurrence politique, observe Joanna Haupt. «Durant les Trente Glorieuses, nous avons assisté à une explosion des salaires réels, mais aussi à la persistance de certaines inégalités et d'une diffusion de la thèse de l'importance de maintenir du salaire au mérite: La crainte est celle d'un nivellement de la société, avec moins d'incitatifs pour se former davantage et des personnes qui ne travailleraient plus que moyennement sans une rémunération à la performance.»

Autant dire que les débats sur la place à accorder à l'un ou l'autre modèle ne sont pas près de terminer. ■

Les Suisses ouverts à une numérisation de la santé, mais pas n'importe laquelle

SUIVI MÉDICAL Le baromètre annuel en matière de cybersanté montre que les patients et les professionnels sont globalement favorables à la numérisation. Ils veulent toutefois qu'elle soit sécurisée et utile

GRÉGOIRE BARBEY

La population et les professionnels sont globalement favorables à la numérisation de la santé suisse, selon une étude réalisée par l'institut Gfs.bern publiée le 8 avril. Ce baromètre de la cybersanté suisse commandé par le Swiss eHealth Forum, un événement consacré à l'avenir de la santé numérique, livre des informations intéressantes sur l'état d'esprit des Suisses alors que le Conseil fédéral a annoncé en novembre 2025 son projet de réforme pour le dossier électronique du patient (DEP).

Parmi les 1600 personnes résidentes de plus de 16 ans interrogées par les sondages, seules 29% estiment que la numérisation du système de santé suisse est dans un état très ou plutôt avancé. En revanche, 40% la jugent dans un état assez peu ou très peu avancé. Fait notable, 31% des sondés ne se prononcent



«Le dossier électronique du patient n'a pas pris en compte la dimension humaine qu'un tel projet implique»

JEAN GABRIEL JEANNOT, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

pas sur la situation. Malgré ce scepticisme quant à l'état d'avancement de la numérisation de la santé, 72% des personnes interrogées sont au moins plutôt

d'accord que leurs données soient hébergées sous forme électronique. Elles veulent toutefois conserver la capacité de décider qui peut consulter ces informations.

Une véritable plus-value attendue

«Ces résultats ne me surprennent pas du tout: les Suisses expérimentent au quotidien les avantages de la numérisation, notamment avec l'e-banking, et ils attendent que la santé en bénéficie aussi», réagit Romain Boichat, directeur général adjoint de l'éditeur de logiciels de santé Tecost. «Le fait que la population veuille conserver la maîtrise de ses données montre qu'elle a conscience des enjeux de sécurité en la matière», estime-t-il.

Le médecin généraliste neuchâtelois Jean Gabriel Jeannot considère, comme le tiers des sondés, que la numérisation de la santé n'est pas assez avancée. «Jusqu'ici, les autorités ont conçu leurs projets comme une simple question technologique, sans prendre en compte le retour des patients et des professionnels, ni intégrer des points de vue issus des sciences humaines», regrette-t-il.

Le sondage indique que les professionnels de santé sont aussi favorables à cette

numérisation et utilisent en grande majorité déjà de tels outils dans leur pratique (89%). Ils attendent toutefois que les applications qu'ils utilisent leur apportent une véritable plus-value. «Tout le monde est conscient du potentiel que peut apporter la numérisation, analyse Jean Gabriel Jeannot. Le problème, c'est que le dossier électronique du patient n'a pas pris en compte la dimension humaine qu'un tel projet implique.»

Les professionnels qui ont jusqu'ici renoncé à utiliser le DEP l'expliquent essentiellement par l'absence d'un bénéfice démontré (33%) et de processus trop chronophages (19%). Le rejet par les patients arrive aussi en bonne place (21%). Les autres motifs d'abandon sont liés à des enjeux techniques. «La Suisse compte une quarantaine de dossiers patients informatisés dans les cabinets médicaux», souligne Romain Boichat. Seule une infime minorité peut se connecter au DEP sans friction.»

Le nouveau projet du Conseil fédéral présenté en novembre 2025, baptisé dossier électronique de santé (DES), suscite toutefois de l'espoir de la part des professionnels de santé. Destiné à remplacer le

DEP, il permettra aux autorités d'adapter les tâches, les compétences et les mécanismes de financement entre la Confédération et les cantons. La création de l'espace suisse des données de santé (SwissHDS) devrait lui aussi contribuer à faire avancer la numérisation.

«Une approche plus agile»

«Il faut voir le SwissHDS comme un réseau de tuyaux et de règles qui connecte les acteurs entre eux», explique Romain Boichat. Aujourd'hui encore, il n'y a pas de standards communs sur les formats de données, ce qui complique leur circulation. Le SwissHDS permettra d'établir des conditions-cadres contraignantes pour faciliter les échanges, tout en garantissant la sécurité.

«Il faudrait que les autorités adoptent une approche plus agile, en commençant par des prototypes et en intégrant les patients et les professionnels pour voir ce qui fonctionne et ce qu'il faut adapter, estime Jean Gabriel Jeannot. La numérisation n'est pas une fin en soi. Les médecins veulent soigner leurs patients. Si l'outil est utile, il va percer dans le milieu médical à grande vitesse.» ■

Le parlement va-t-il lâcher son arme budgétaire?

Lutte Face aux députés, l'Exécutif veut plus de facilité dans l'élaboration des comptes publics.

La lutte continue entre le Conseil d'État et le parlement: forcé depuis 2023 de représenter un budget lorsque sa première version échoue, l'Exécutif tente de revenir sur cette obligation. Un projet de loi devrait être déposé la semaine prochaine en ce sens.

Pour comprendre, il faut remonter à 2022, lorsque le budget est refusé, puis l'exercice géré avec les «douzièmes provisoires», c'est-à-dire des sommes mensuelles calquées sur l'année précédente. Et si l'argent manque, le Conseil d'État passe par la Commission des finances, qui peut voter des crédits additionnels. C'est ainsi que des centaines de millions de dépenses supplémentaires ont été votées.

L'enthousiasme de 2023

Le socialiste Alberto Velasco considère que le parlement est enjambé un peu facilement. En 2022, il dépose un projet de loi obligeant le gouvernement à revenir à la charge en présentant un nouveau projet de budget avant le 31 mars de l'année suivante. À l'époque, la proposition soulève l'enthousiasme: elle est votée à l'unanimité par le Grand Conseil.

C'est cette mesure qui vient d'être appliquée. Poussé et contraint, le Conseil d'État a présenté un nouveau budget en mars dernier. Mais en précisant: «Le délai à disposition serait trop court pour élaborer un budget substantiellement différent ou forger une nouvelle majorité par-

lementaire», bougonne le gouvernement, qui a donc déposé une loi pour revenir en arrière.

Le parlement va-t-il se déjuger? Apparemment pas. «En 2022, le parlement a voulu obliger le Conseil d'État à chercher une majorité. Il ne peut pas déposer un projet et s'en désintéresser en comptant sur les douzièmes», plaide Alberto Velasco.

Pour l'UDC Yves Nidegger, il faut être simple: «Soit la politique a un sens et il faut trouver des majorités, soit on y renonce, mais c'est alors la politique qui perd son sens et l'État qui devient irréformable.» Le MCG condamne la «proposition précipitée du Conseil d'État, qui choisit la voie de la facilité au lieu de mieux préciser sa politique budgétaire». Au Centre, le député Jean-Marc Guichard reconnaît que les délais imposés au Conseil d'État sont brefs, mais c'est ainsi: «Le gouvernement ferait mieux de travailler sur les réformes structurelles que nous réclamons depuis des années.»

La seule lueur de mansuétude vient des Verts: «Je suis plutôt favorable au changement, explique la députée Louise Trottet, dans l'idée que ça ne change pas grand-chose, que c'est du travail en plus et pas très utile pour l'administration. Le système déresponsabilise parlement et Conseil d'État.» Le PLR et LJS ne semblent pas encore avoir fait leur religion sur la question.

Marc Bretton

POINT FORT

«La pénurie de logements n'est pas la faute de l'immigration en tant que telle»

LIBRE CIRCULATION. Membre de la direction d'Economiesuisse, Rudolf Minsch met en garde contre l'initiative de l'UDC «sur la durabilité». L'expert pointe les contradictions des Suisses.

Jonas Follonier

Limiter la population suisse à 10 millions d'habitants d'ici à 2050: l'initiative populaire de l'UDC sur laquelle les citoyens s'exprimeront le 14 juin suscite de vives critiques du côté d'Economiesuisse. Rudolf Minsch, chef économiste de la fâtière revendiquant plus de 100.000 entreprises membres, redoute les conséquences d'un tel scénario, entre incertitudes juridiques, remise en cause des accords avec l'Union européenne (UE) et affaiblissement de l'attractivité du pays. Contrairement au professeur à l'Université de Fribourg Reiner Eichenberger, qui s'est exprimé au début du mois dans *L'Agefi*, il estime que les accords bilatéraux profitent aux résidents helvétiques. Entretien.

«Le citoyen semble être attaché aux bienfaits de la croissance sans vouloir garantir la poursuite de cette dernière dans son environnement. C'est un défi classique.»

Rudolf Minsch
Chef économiste
d'Economiesuisse



■ Selon Economiesuisse, l'initiative de l'UDC mènerait le pays au «chaos». Pourquoi?

Nous reprenons effectivement ce terme de l'alliance interpartisanne contre cette initiative, car celle-ci mènerait bien à une forme de chaos. Ce texte demande que dès le franchissement de 9,5 millions d'habitants, la Suisse prenne des mesures dans le domaine du regroupement familial ou de l'asile. Et si le plafond de 10 millions est atteint, Berne devrait envisager la dénonciation de son accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE.

Sitôt l'initiative acceptée, les Vingt-Sept pourraient interpréter ce résultat comme un souhait de la Suisse de se retirer des accords bilatéraux. D'ailleurs, si l'accord sur la libre circulation des personnes venait à être dénoncé, les autres accords bilatéraux I tomberaient en vertu de la clause «guillotine». Les accords de Schengen/Dublin seraient également remis en



Votation. Les Suisses s'exprimeront le 14 juin sur l'initiative populaire demandant de limiter la population à 10 millions d'habitants d'ici à 2050 – ici le lancement de la campagne de l'alliance interpartis contre l'initiative de l'UDC.

question, ce qui générerait notamment l'espoir pour chaque migrant dont la demande d'asile a été rejetée en Europe d'en déposer une deuxième en Suisse. Ce serait un chaos migratoire et sécuritaire.

En outre, l'incertitude juridique générée par cette situation nuirait à l'attractivité de la place économique suisse. Il est naïf de penser que la Suisse pourrait maintenir sa prospérité en poursuivant son chemin en solitaire, alors même que plus de la moitié de ses exportations se destine à l'UE et que celle-ci reste son premier partenaire commercial.

■ **L'ampleur de l'immigration en Suisse, principalement due à la libre circulation des personnes avec l'UE, est-elle pour autant soutenable? Le pays bat des records mondiaux en la matière, avec un quart d'étrangers dans la population et une hausse démographique de 1% chaque année...**

Il ne fait aucun doute que la Suisse connaît des difficultés liées à l'immigration. Mais ce n'est pas la faute de l'immigration en tant que telle. La pénurie de logements est ainsi de notre propre fait. A Zurich ou à Genève, le délai pour une autorisation de construire dure un an, ce qui éloigne les inves-

tisseurs potentiels, institutionnels ou privés. La même chose vaut pour les autoroutes: il faudrait en construire davantage, or cela a été refusé dans les urnes. Le citoyen semble être attaché aux bienfaits de la croissance sans vouloir garantir la poursuite de cette dernière dans son environnement. C'est un défi classique.

■ **Le même genre de phénomène semble valoir pour le thème de la prévoyance. Si l'âge de référence pour le départ à la retraite était augmenté à 70 ans, la Suisse aurait-elle encore besoin de la libre circulation des personnes?**

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique publiés au début de ce mois pour l'année 2025, le nombre de résidents de plus de 65 ans dépasse pour la première fois celui des moins de 20 ans. Cela pose d'énormes défis pour la main-d'œuvre des entreprises et le financement des retraites ou de la santé. La solution la plus simple serait de travailler plus – plus longtemps à un pourcentage plus élevé. Et davantage de travail indigène signifierait en effet moins d'immigration. Cependant, le besoin de recruter des personnes venant de l'étranger ne disparaîtrait pas. La libre circulation des personnes, qui permet aux en-

treprises de trouver les travailleurs dont elle a besoin sans tracasseries administratives, serait toujours nécessaire pour qu'elles aient accès aux meilleurs spécialistes. La Suisse ne peut en fournir suffisamment à elle seule. De plus, il resterait des professions que les résidents ne souhaitent pas exercer.

■ **L'intelligence artificielle (IA) est-elle en mesure de combler en partie ce besoin?**

Des études montrent qu'environ 8% des places de travail pourraient être remplacées par ces nouvelles technologies dans les dix prochaines années. Ce taux est inférieur aux évolutions que connaît déjà l'économie suisse. Des secteurs se développent quand d'autres disparaissent, c'est la logique du capitalisme.

■ **Un rapport de la société de conseil Ecoplan publié en 2025 par le Conseil fédéral soutient que l'érosion des accords bilatéraux engendrerait une baisse cumulée du PIB suisse de 4,9% de 2028 à 2045. Selon une méta-étude de SwissEconomics, dirigée par le professeur Mark Schelker pour le compte de l'association d'entrepreneurs eurocritiques Autonomiesuisse,**

cette baisse ne serait que de 0,9% pour le PIB par habitant si l'on exclut les frontaliers et surtout les immigrés qui seraient venus en Suisse en cas de maintien de la libre circulation...

Cette analyse fait fi du fait que les modèles d'Ecoplan déduisent déjà l'immigration et les frontaliers pour calculer la baisse du PIB par habitant, estimée à 2500 francs par an. Ce coût reste élevé! SwissEconomics postule par ailleurs que le revenu du capital ne serait pas affecté par un déplacement du capital lui-même. Or, le rapport d'Ecoplan montre que, sans les bilatérales, la compétitivité des

entreprises suisses baisserait, certaines perdant des parts de leur valeur ajoutée. Ce faisant, le stock de capital sur place – installations de production, laboratoires, équipements, bureaux... – perdrait réellement de la valeur. Une partie des investissements est irrécupérable et le capital physique n'est pas parfaitement mobile.

En outre, Ecoplan se fonde sur des hypothèses très prudentes, par exemple en supposant que les revenus des frontaliers sortiraient entièrement de la Suisse, ce qui est peu probable. De plus, l'étude de l'institut BAK Economics commandée par notre fâtière arrive à peu près aux mêmes estimations qu'Ecoplan avec des modèles différents. Selon cette analyse, la baisse de PIB pourrait même être de 7,1% en 2045.

■ **Cela ne montre-t-il pas que l'on peut arriver à des résultats différents en fonction des modèles et que l'on doit donc prendre ces chiffres avec précaution?**

Il est impossible de savoir avec précision quels seraient les effets d'une expiration de ces accords. Ce qui est sûr néanmoins, c'est qu'ils profitent aux résidents! Le PIB par tête a augmenté durant toute la période depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes en 2002. Ce traité permet aux employeurs de recruter des personnes ultra-qualifiées, qui améliorent la productivité de leurs entreprises et donc les salaires de tout le monde. Les travailleurs étrangers sont complémentaires à la main-d'œuvre locale, ils ne la remplacent pas.

■ **Reste que, depuis deux décennies, la croissance du PIB suisse est majoritairement générée par une hausse de la population et non par une meilleure productivité. N'est-ce pas un problème si l'économie**

Rudolf Minsch en six dates clés

1967 Naissance à Coire (GR)

1999 Professeur à l'Université des sciences appliquées des Grisons, puis professeur invité dès 2007

2002 Doctorat en sciences économiques de l'Université de Saint-Gall

2007 Chef économiste d'Economiesuisse

2007 Membre de la Commission de la concurrence

2019 Maître de conférences au cursus intensif PME (DAS) de l'Université de Saint-Gall

helvétique abandonne la recherche de l'excellence qui a fait sa force?

Cela constitue également un enjeu. Toutefois, la productivité continue d'augmenter et son renforcement reste un objectif central pour notre faïtière et les entreprises que nous représentons. Officiellement, c'est aussi le souhait de la majorité politique, mais sa tendance est quand même de surréglementer l'économie, ce qui nuit à l'innovation. Le pragmatisme suisse s'est un peu perdu. On le voit avec la tentation du «Swiss finish» dans la réglementation des banques ou des multinationales...

■ Un rapprochement institutionnel avec l'UE n'aggraverait-il pas cette course

à la réglementation?

Avec les nouveaux accords, Berne devrait reprendre seulement 1% de la réglementation relative au marché intérieur. Cela ne concerne que les domaines où la Suisse a un grand intérêt à avoir des accords avec Bruxelles: le transport aérien, les obstacles techniques au commerce... Là où l'UE produit des montagnes de bureaucratie, notamment en politique environnementale, la Confédération ne sera pas tenue de s'aligner. A moins qu'elle ne choisisse elle-même de le faire, au risque d'aller à l'encontre de ses propres intérêts.

■ Un mot encore sur la productivité: certes, elle augmente en Suisse, mais moins que dans la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Et la hausse de cet indicateur se concentre de plus en plus dans la pharma...

Voyez-vous un risque dans cette homogénéisation de l'économie helvétique, que l'on retrouve également dans les exportations?

La hausse de la productivité depuis 2002, exprimée en dollars internationaux (*ndlr: à parité de pouvoir d'achat*), est plus marquée que dans les autres pays, à l'exception des Etats-Unis. De plus, le niveau de productivité en Suisse demeure nettement supérieur à celui observé dans la grande majorité des économies.

Quant à la concentration de la productivité, il s'agit d'un phénomène mondial. Aux Etats-Unis, ce sont surtout les entreprises Gafam – Google (Alphabet), Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – qui stimulent la productivité. L'industrie, elle, est en perte de vitesse. La Suisse dispose toutefois d'une structure économique diversifiée et compétitive à l'échelle internationale. Cela vaut pour la pharma, l'industrie des machines ou l'horlogerie, mais aussi pour les entreprises textiles qui ont réussi à se positionner sur des niches.■

Dépôt de l'initiative pour une finance durable

POLITIQUE FÉDÉRALE Le WWF, les socialistes, les écologistes, les Vert'libéraux et Le Centre ont déposé hier leur initiative populaire à la Chancellerie fédérale. Elle suscite une levée de boucliers de l'Association suisse des banquiers

FANNY SCUDERI

Les cartons sont pleins. Hier à Berne, le comité de l'initiative pour une place financière durable a déposé ses plus de 145 000 signatures. Parmi les initiants, on trouve le WWF, le PS, Les Vert-e-s, les Vert'libéraux, Le Centre ou encore le Parti évangélique suisse. La coalition «Chrétien-ne-s pour la protection du climat» fait aussi campagne, ce qui rappelle la large alliance d'églises ayant milité en 2020 pour l'initiative pour les multinationales responsables. Cette dernière avait alors échoué de peu, obtenant la majorité du peuple mais pas celle des cantons. Une nouvelle initiative pour des multinationales responsables a par ailleurs été déposée en 2025.

En attendant, c'est un nouveau coup de pression à l'encontre des banques et des assurances qu'entendent donner les auteurs de l'initiative pour une place financière durable. Ils demandent l'instauration de règles contraignantes pour les activités financières internationales «qui présentent des risques climatiques et environnementaux». Le texte vise à interdire aux acteurs de la place financière de soutenir par des financements directs ou des services d'assurance l'exploitation de nouveaux gisements d'énergie fossile ainsi que l'expansion de ceux déjà existants.

Des mesures concrètes

Gerhard Andrey, conseiller national écologiste, explique: «Les banques financent des projets néfastes pour l'environnement, comme la déforestation tropicale ou de nouvelles infrastructures de production de gaz, de pétrole ou de charbon.» Cette initiative est essentielle selon lui, alors que les Suisses ont accepté la loi sur le climat et l'innovation. La Confédération a pris des engagements internationaux en ratifiant les Accords de Paris pour le climat et en soutenant ceux de Montréal pour la biodiversité. «Les marchés financiers y sont cités, mais il n'y a toujours pas de mesures concrètes», regrette-t-il.

L'initiative veut «réorienter» les flux financiers des activités «nuisibles à l'environnement» vers «des solutions durables». «On peut ainsi avoir un effet sur l'économie réelle, estime-t-il. La place financière est responsable d'un volume d'émissions de CO₂ 14 à 18 fois supérieur aux émissions nationales totales de la population suisse, selon une étude de McKinsey et du WWF. En gros, elle sape les efforts faits dans le pays pour préserver le climat.» Que répond-il aux craintes du secteur de voir ses rendements diminuer avec des règles contraignantes?

«Une économie pas durable n'est pas viable», balaie le politicien.

De son côté, Thomas Vellacott, directeur général du WWF Suisse, estime que le point fort de l'initiative réside dans le fait qu'elle «s'abstient de régler en détail sa mise en œuvre et se limite à fixer une orientation générale. Elle s'appuie sur des instruments reconnus au niveau international.» Il juge la situation urgente: «Les gestionnaires de fortune suisses comptent parmi les dix plus grands investisseurs mondiaux dans les énergies fossiles, avec plus de 80 milliards investis chaque année.»

Une vive opposition du secteur

Ce n'est clairement pas l'avis de l'Association suisse des banquiers (ASB) qui rejette l'initiative. Contactée, elle explique par écrit que si l'initiative «poursuit un objectif important, elle rate sa cible». L'orientation écologiquement durable de la place financière suisse «est irréalisable en pratique», écrit-elle et «ferait subir des inconvénients de taille aux investisseurs, aux personnes salariées ainsi qu'à la place suisse, car une telle réglementation serait unique au monde.»

«La place financière est responsable d'un volume d'émissions de CO₂ 14 à 18 fois supérieur aux émissions nationales totales de la population suisse»

GERHARD ANDREY, CONSEILLER NATIONAL (LES VERT-E-S/FR)

Dans le même esprit, Céline Amaudruz, conseillère nationale UDC, fait valoir que le secteur financier contribue déjà à une économie plus durable. «Mais il faut être lucide, souligne-t-elle, la question n'est pas l'objectif, c'est la méthode.» A ce sujet, elle se rallie à la position de l'ASB: «En tant que banquière, je peux vous le dire clairement: on ne décarbone pas l'économie mondiale en affaiblissant unilatéralement la place financière suisse.» Elle insiste: «Si la Suisse interdit certains financements, ces activités ne disparaîtront pas: elles seront simplement reprises ailleurs, souvent avec moins de standards. Résultat: aucun gain réel pour le climat, mais une perte de compétitivité pour notre pays.» Le débat est désormais lancé. Avec, en toile de fond, une question centrale: jusqu'où la Suisse est-elle prête à aller pour aligner sa place financière sur ses ambitions climatiques? ■

Billiges Benzin für alle? Das macht alles nur noch schlimmer

Energiekrise Weltweit greifen Staaten zu Tankrabatten und Preisdeckeln, die schon 2022 kaum halfen. Fachleute warnen: Die populären Massnahmen schaden.

Armin Müller

Die deutsche Regierung hat am Montag ein «Energie-Sofortprogramm» beschlossen, mit dem die Autofahrenden entlastet werden. Es wirkt wie ein Déjà-vu aus dem Jahr 2022: Die Mineralölsteuer wird für zwei Monate um 17 Cent gesenkt, und ein steuerfreier Bonus bis zu 1000 Euro für Arbeitnehmende soll die Belastung mindern.

Seit der Hormuz-Blockade sind die Energiemärkte im Ausnahmezustand. Die Internationale Energieagentur (IEA) spricht vom grössten Lieferunterbruch der Geschichte. Der Preis für Rohöl der Sorte Brent liegt über 100 Dollar pro Fass, und an den Schweizer Tankstellen kostet ein Liter Benzin (bleifrei 95) gemäss TCS im Schnitt 1.87 Franken, Diesel 2.14 Franken.

Höhere Benzinpreise bergen Empörungspotenzial. Politikerinnen und Politiker haben deshalb starke Anreize, den Staat als Helfer einzusetzen. Der politische Reflex, den Treibstoffpreis zu drücken und Autofahrende zu entlasten, ist naheliegend.

Hohe Preise senden eine wichtige Botschaft

Weltweit greifen Regierungen deshalb erneut zu Massnahmen, die populär sind, aber von Fachleuten einhellig als problematisch eingestuft werden – und die sich bereits in der letzten Energiekrise nach dem russischen Angriff auf die Ukraine als wenig hilfreich oder gar schädlich erwiesen haben.

Trotz Warnungen von internationalen Organisationen und unabhängigen Ökonominen und Ökonomen haben Länder wie Kroatien, Polen, Ungarn und Südkorea Preisdeckel für Treibstoffe eingeführt. Frankreich, Griechenland, Irland und Brasilien subventionieren den Energieverbrauch.

Noch mehr Länder haben die Energiesteuern oder die Mehrwertsteuern auf Treibstoffe gesenkt, in Europa zum Beispiel Österreich, Italien, Kroatien, Tschechien, Irland, Polen, Portugal, Spanien und Schweden.

Die zentrale Lehre aus früheren Energiekrisen ist eindeutig: Wenn Energie knapp und teuer wird, sollte der Staat den Schmerz nicht einfach für alle künstlich ausschalten oder wegsubventionieren. Denn genau dann braucht es das Preissignal. Hohe Preise sind unangenehm, aber sie senden eine wichtige Botschaft an Unternehmen und Haushalte: Energie ist knapp, also lohnt sich das Sparen.

Wer dieses Signal mit Preisdeckeln, pauschalen Rabatten oder Steuersenkungen ausschaltet, erreicht oft das Gegenteil dessen, was in einer Krise nötig wäre. Wenn der Staat den Preisanstieg abfedert, sinkt der Anreiz, Fahrten zu reduzieren, Fahrgemeinschaften zu bilden, den ÖV zu nutzen oder auf sparsamere Technologien umzusteigen.

Was kurzfristig gut aussieht, kann deshalb die Krise verlängern. Wenn viele Länder gleich-



Preiserhöhungen an der Tankstelle sorgen für Empörung und fragwürdige staatliche Massnahmen. Foto: Ela Çelik

Gut gemeint, aber kontraproduktiv

Sofortmassnahmen zur Unterstützung der Energiekonsumenten

Massnahmen	Länder
Preisdeckel für Treibstoffe	Kroatien, Polen, Serbien, Südkorea, Thailand, Ungarn
Treibstoffsubventionen	Brasilien, Äthiopien, Frankreich, Griechenland, Indonesien, Irland, Philippinen
Senkung von Energiesteuern	Albanien, Australien, Brasilien, Chile, Deutschland, Indien, Irland, Laos, Lettland, Kroatien, Namibia, Österreich, Philippinen, Portugal, Schweden, Serbien, Slowenien, Südafrika, Spanien, Tschechien, Türkei, Sambia

Tabelle: arm / Quelle: IEA

Von Fachleuten empfohlen

Ergriffene Sofortmassnahmen zum Energiesparen

Massnahmen	Länder
Homeoffice-Tage für öffentliche Verwaltung	Ägypten, Indonesien, Laos, Malaysia, Pakistan
Regelungen für Klimaanlagen in der Verwaltung	Bangladesh, Kambodscha, Jordanien, Philippinen, Sri Lanka, Thailand
Einschränkungen für Dienstreisen	Ägypten, Indonesien, Jordanien, Malaysia, Nepal, Pakistan, Sri Lanka, Südkorea, Vietnam
Förderung und Verbilligung ÖV	Ägypten, Bangladesh, Chile, Laos, Litauen, Pakistan, Philippinen

Tabelle: arm / Quelle: IEA

zeitig den Verbrauch künstlich stützen, bleibt die Nachfrage hoch, obwohl die Energieversorgung unter Druck steht.

Einkommensabhängige Barzahlungen

Pauschale Steuersenkungen und Preisdeckel funktionieren nach dem Giesskannenprinzip: Sie entlasten den wohlhabenden Besitzer eines schweren Geländewagens deutlich stärker als

die Alleinerziehende, die für ihre Arbeit auf einen Kleinwagen angewiesen ist. Zudem kosten sie den Staat in Zeiten leerer Kassen viel Geld.

Das heisst nicht, dass der Staat in einer Energiekrise untätig bleiben muss. Aber viele Fachleute, von der IEA über die OECD bis zum Internationalen Währungsfonds, empfehlen etwas anderes: gezielte Hilfe statt billiger Energie für alle. Wer wenig verdient oder

besonders verletzlich ist, soll direkt unterstützt werden, etwa mit befristeten Zuschüssen.

Einige Länder gehen inzwischen in diese Richtung. Südkorea und Japan haben einkommensabhängige Barzahlungen eingeführt, Grossbritannien zahlt Heizkostenzuschüsse für arme Haushalte, und Neuseeland sowie Irland unterstützen gezielt verletzte Familien, Pensionierte und Menschen mit Behinderungen.

Solche Massnahmen sind politisch weniger spektakulär als ein Tankrabbat, aber ökonomisch meist treffsicherer. Sie helfen dort, wo hohe Energiepreise sozial wirklich schmerzen, statt allen das Tanken etwas günstiger zu machen.

Mehr Homeoffice und Temporeduktionen

Fachleute raten ausserdem zu Energiesparmassnahmen, die die Nachfrage drosseln. Dazu gehören die Förderung von Homeoffice, Temperaturbegrenzungen in Gebäuden, weniger Dienstreisen für Behörden, Temporeduktionen auf Strassen, die Stärkung des öffentlichen Verkehrs und Informationskampagnen zum Energiesparen. Vor allem asiatische Länder haben solche Massnahmen ergriffen.

In der Schweiz zeigt sich die Regierung bisher resistent gegen den Ruf nach Staatsinterventionen. Bundesrat Albert Rösti und Bundespräsident Guy Parmelin betonen, dass die Versorgungssicherheit gewährleistet sei und der Markt die Preise regeln müsse.

Schon in der Ölkrise der 1970er-Jahre vertraute der Bundesrat auf defensive Instrumente zur Nachfragedrosselung – er verordnete drei autofreie Sonntage sowie Tempolimit 100 auf den Autobahnen. Auch nach dem Preisschock infolge des Ukraine-Kriegs verzichtete der Bundesrat auf Tankrabatte und Preisdeckel. Stattdessen setzte er auf Versorgungssicherheit und Sparskampagnen.

Politiker machen Druck auf den Bundesrat

Doch der Druck im Bundeshaus steigt. Auf der linken Seite des politischen Spektrums fordert SP-Nationalrat Benoît Gaillard vom Bund strengere Kontrollen und schlägt eine Benzin-

preis-Taskforce vor, um Übergewinne der Ölkonzerne zulasten der Konsumenten zu verhindern. Gemäss SP-Nationalrätin Martine Docourt soll es wieder autofreie Sonntage geben, so wie in der Ölkrise 1973. Sie fordert den Bund auf, deren Einführung in den Kantonen gesetzlich zu vereinfachen.

SVP-Nationalrat Thomas Knutti fordert einen temporären Verzicht auf die Mineralölsteuer. Wenn nur die reine Mineralölsteuer gestrichen würde und diese Entlastung vollständig an

Lehren aus früheren Energiekrisen sind im Ernstfall politisch schwer durchzuhalten.

der Tankstelle ankäme, entspräche das rund 49 beziehungsweise 52 Rappen weniger pro Liter, weil dann auch die Mehrwertsteuer auf diesem Teil wegfiel.

Die hektischen Massnahmen vieler Regierungen machen deutlich: Was politisch am verlockendsten ist, nützt oft wenig. Und was ökonomisch am sinnvollsten wäre, lässt Politikerinnen und Politiker untätig und hart erscheinen.

Sie greifen deshalb immer wieder zu problematischen Instrumenten. Nicht weil sie die Lehren aus früheren Energiekrisen vergessen haben, sondern weil diese im Ernstfall politisch schwer durchzuhalten sind.

L'industrie suisse des machines n'est plus pénalisée par Rome

COMMERCE EXTÉRIEUR. Depuis le 1^{er} janvier, les entreprises italiennes bénéficiaient d'un avantage fiscal en achetant leurs biens d'investissement dans un Etat membre de l'Union européenne. Le gouvernement de Giorgia Meloni a décidé de supprimer cette clause.

Jonas Follonier

Le secteur suisse des machines peut désormais souffler. Le 27 mars, le Conseil des ministres italien a décidé de supprimer un article de loi qui pénalisait l'économie d'exportation helvétique depuis le 1^{er} janvier. En fin d'année, Rome promulguait en effet un paquet de mesures financières dont l'une permettait aux entreprises nationales de déduire fiscalement – avec un facteur de 2,8 – la valeur de leurs biens d'investissement produits dans un Etat membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace économique européen. La Confédération, en tant qu'Etat tiers, était donc exclue de cette condition.

Comme l'indique le journal officiel italien, cette clause géographique est désormais caduque. En d'autres termes, pour pouvoir amortir fiscalement l'achat de machines utilisées comme biens d'investissement, les sociétés italiennes n'ont plus besoin de les ac-



Luca Albertoni. Directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Tessin.

quérir dans l'un de ces pays. L'avantage fiscal – dit «hypermortissement» – subsiste; le protectionnisme tombe. Cette décision, prise par le Conseil des ministres parmi une série d'autres modifications, est en vigueur depuis le 28 mars. Son effet est rétroactif pour les investissements réalisés à partir du 1^{er} janvier. «C'est une nouvelle très importante pour les entreprises

suisSES, dans la mesure où le marché italien pèse lourd pour le secteur helvétique des machines», se réjouit le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Tessin, Luca Albertoni. La péninsule constitue en effet le cinquième débouché de l'industrie technologique suisse. En 2024, le volume des exportations s'était élevé à 3,2 milliards de francs, dont 900 millions générés par des ventes de machines, selon un communiqué de la faïtière Swissmem paru le 22 janvier. «Lors de l'annonce de la mesure, beaucoup d'entreprises en Suisse orientale ont notamment été confrontées à des suspensions de commandes», explique Luca Albertoni, par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation. L'automobile, l'aéronautique, la technologie médicale, l'électronique ou encore le textile étaient concernés par cette mesure, d'après l'organisation Swissmechanic, qui

représente des PME de ces secteurs. L'industrie de l'armement également, puisque toutes les entreprises de la branche – sauf une, en Valais, Nammo – produisent des biens à double usage, civil et militaire.

Un autre sujet de tension économique entre Berne et Rome subsiste néanmoins: la taxe sanitaire imposée aux travailleurs frontaliers.

Le décret d'application du Ministère des entreprises et du Made in Italy, nécessaire pour apporter des précisions opérationnelles et permettre la mise en œuvre complète de la dernière décision, fait encore défaut. «Le décret interministériel d'application doit être approuvé par le parlement dans un délai de 60 jours», écrit l'ambassade d'Italie à Berne. Selon elle, ce texte est en cours de finalisa-

tion et pourrait être prêt d'ici à la fin mai.

«Il est indispensable de suivre [...] les circulaires d'application pour connaître les détails opérationnels», estime la Chambre de commerce italienne pour la Suisse dans un communiqué. Celle-ci évoque néanmoins «une étape importante», dans un contexte où ce différend avec l'Italie s'ajoutait à d'autres motifs de préoccupation des exportateurs, dont le franc fort, les droits de douane américains ou les taxes sur l'acier appliquées dans l'UE aux marchandises suisses importées.

Un autre sujet de tension économique entre Berne et Rome subsiste néanmoins: la taxe sanitaire imposée aux travailleurs frontaliers. «Introduite unilatéralement par les autorités italiennes, cette contribution soulève des interrogations quant à sa compatibilité avec l'accord fiscal sur les frontaliers entre la Suisse et l'Italie», estimait Luca Albertoni dans nos colonnes le mois dernier. ■

Vérification de l'âge: l'Europe inquiète déjà

TECHNOLOGIE Bruxelles a déjà présenté un prototype d'app ayant pour but de protéger les plus jeunes en ligne. Le service, qui concerne de près la Suisse, est critiqué par des spécialistes qui listent toute une série de dérives possibles et de menaces

ANOUGH SEYDTAGHIA

L'Europe avance vite. A peine quatre mois après la décision australienne de bannir certains réseaux sociaux aux moins de 18 ans, l'Union européenne a déjà conçu une application de vérification de l'âge. Présentée mercredi, l'app est désormais «techniquement prête et sera bientôt utilisable par les citoyens», a affirmé Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Définie selon ses termes comme une «une solution simple et gratuite pour mettre nos enfants à l'abri des contenus dangereux et illégaux», l'app, qui pourrait être lancée dans les prochains mois, est pourtant l'objet de vives critiques.

Le principe de l'app est simple. Les utilisateurs devront télécharger l'application, puis lui soumettre soit un passeport, soit une carte d'identité. Lorsqu'ils devront prouver leur âge au moment d'accéder à un réseau social ou à un site pornographique, ils le feront via cette app. Ni le réseau social, ni le site en question ne connaîtront l'identité de l'utilisateur, ces plateformes recevant seulement un feu vert. Bruxelles assure que les internautes ne seront pas tracés et que la technologie cryptographique dite «zéro connaissance» permet de prouver qu'on dispose d'une information sans la révéler.

Selon Ursula von der Leyen, l'Irlande, l'Espagne, la France, Chypre, le Danemark, la Grèce et

l'Italie prévoient d'adopter cette app. On devrait savoir d'ici à cet été si elle sera unique au niveau européen ou si des déclinaisons nationales seront prévues. Il est fort possible que cela touche les internautes suisses, si des plateformes les traitent comme des Européens.

Cette app en devenir suscite des critiques. Carmela Troncoso, professeure à l'EPFL et qui vient de cosigner une lettre ouverte sur les dangers de la vérification de l'âge, estime que «nous nous précipitons vers une solution technocentrique dont on ne sait pas si elle résoudra quoi que ce soit et qui risque de créer d'autres problèmes. La vérification de l'âge ne concerne pas uniquement les enfants (qui peuvent facilement contourner ces contrôles, comme le montre l'exemple de l'Australie), mais elle comporte également un risque élevé de discrimination, de recours à des services alternatifs moins sécurisés et d'autres problèmes.»

Pratiques toxiques

Carmela Troncoso ajoute que «cela réduit la pression exercée sur les réseaux sociaux pour qu'ils modifient leurs pratiques toxiques visant à augmenter leurs revenus, pratiques qui affectent également les adultes, afin de créer un espace numérique plus sain pour tous. Comme nous le demandons dans la lettre, il serait important de comprendre d'abord ce qui est réalisé et quel en est le prix avant d'affirmer que



«Il serait important de comprendre ce qui est réalisé et quel en est le prix»

CARMELA TRONCOSO, PROFESSEURE À L'EPFL

c'est la bonne voie pour protéger les enfants.»

Il y a aussi des problèmes techniques et politiques, poursuit Carmela Troncoso: «L'application intègre certes des mesures de protection de la vie privée très solides, mais pour y parvenir, la Commission européenne s'est associée à Google afin de mettre en œuvre sa technologie «zéro connaissance». Il s'agit d'une solution cryptographique très ingénieuse et élégante. Mais il s'agit de Google. Telle qu'elle est actuellement mise en œuvre, il n'est pas certain qu'elle soit interoperable avec ce qui est en cours de normalisation par l'Institut

européen des normes de télécommunication, et cela place Google au cœur du contrôle de la confidentialité de l'infrastructure européenne d'identité. Il s'agit là d'une perte de souveraineté dont il sera difficile de se remettre.»

Systèmes contournables

Pascal Junod, responsable de la recherche en cryptographie chez DuoKey, basée à Prilly (VD), voit lui aussi davantage de problèmes que de bénéfices dans ce déploiement de techniques de vérification de l'âge: «D'abord, dans le monde physique, on ne doit prouver son âge que dans de rares cas, et en général, cela ne laisse pas de traces. Sur internet, si tous les utilisateurs doivent présenter une preuve de leur âge, cela va générer un afflux gigantesque de données personnelles supplémentaires dans le cloud, avec tous les risques associés au vol de données, etc. Ensuite, la plupart de ces systèmes de vérification de l'âge peuvent être facilement contournés. Pire, ils pourraient pousser des mineurs vers des plateformes beaucoup plus dangereuses ou toxiques.»

Il y a aussi des effets indirects. «On prend le risque de limiter l'accès à de nombreux services aux personnes qui sont moins à l'aise avec la technologie, et pour qui installer une app de vérification de l'âge est un défi, ou qui ne disposeront pas d'un téléphone dernier cri capable de supporter une app étatique d'identité numérique, par exemple», poursuit



«La communauté scientifique est très sceptique vis-à-vis de ces technologies»

PASCAL JUNOD, CHERCHEUR EN CRYPTOGRAPHIE CHEZ DUOKEY

Pascal Junod. Il conclut: «La communauté scientifique est très sceptique vis-à-vis de ces technologies de vérification de l'âge et elle rappelle qu'il n'y a aucune preuve scientifique que les bénéfices sont suffisants pour justifier le déploiement en masse de ce type de technologie, bien au contraire.»

Du côté des organisations de défense des enfants, c'est plutôt la satisfaction. «Cette nouvelle application montre que l'UE a une longueur d'avance sur la Suisse en matière de protection des mineurs sur les réseaux sociaux et qu'elle accorde à cet enjeu toute l'importance politique qu'il

mérite», estime Elodie Sierro, responsable régionale de Pro Juventute en Suisse romande. Selon elle, «en Suisse, la situation est préoccupante: le projet du Conseil fédéral visant à encadrer les plateformes de communication comporte des lacunes importantes en matière de protection effective des mineurs».

Concernant l'app européenne, Elodie Sierro, qui n'a pu l'évaluer, se prononce sur le principe: «Une telle solution peut représenter une avancée concrète, à condition qu'elle repose sur un système de vérification de l'âge fiable, garantissant à la fois la protection des mineurs et la sécurité des données. Une telle vérification peut en effet contribuer à mieux protéger les jeunes contre les contenus préjudiciables et à assurer des paramètres adaptés à leur âge, notamment en matière de confidentialité et de publicité personnalisée.»

Comme Carmela Troncoso, Elodie Sierro estime que la vérification de l'âge ne doit pas être considérée comme la seule solution: «La responsabilité des plateformes reste essentielle: elles doivent être tenues de prévoir des paramètres par défaut sûrs pour les mineurs, de recourir à des systèmes de recommandation moins addictifs et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour limiter les risques. La vérification de l'âge doit donc s'inscrire dans une approche incluant également la prévention et le développement des compétences numériques.» ■